



Commission économique pour l'Europe**Comité exécutif****121^e réunion (reprise)**

Genève, 24 mars 2022

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Décisions sur les questions relatives au Centre des Nations Unies
pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques****Décisions sur les questions relatives au Centre
des Nations Unies pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques****Document soumis par les États-Unis d'Amérique*****Projet de décision***

1. Rappelant que son rôle est de « [s]'occuper de toutes les questions ayant trait à la planification des programmes et aux domaines administratif et budgétaire... », le Comité exécutif demande au Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques :

a) D'envoyer simultanément les communications sur les processus intersessions entre le CEFACT-ONU et le chef de délégation à la mission permanente représentant le même État membre à Genève, et

b) De contacter tous les deux ans les missions permanentes à Genève dotées d'un chef de délégation pour que soit renouvelée la désignation au poste de chef de délégation.

